

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00018

Numéro SIREN : 834 333 817

Nom ou dénomination : 2PLOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007609

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

7609.

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société 2PLOGISTIQUE SAS Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 IMPASSE DU CLOS DU LOUP 31180 ROUFFIAC-TOLOSAN

Numéro SIRET * 8 3 4 3 3 3 8 1 7 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 9

				Exercice N clos le <u>3 0 0 9 2 0 1 9</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 0 0 9 2 0 1 8</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	325	325
	Total I (5)	044	048	325	325
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	152 858	39 448
	Autres * (3)	072	074	25 663	7 058
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	30 956	11 493
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	209 477	57 999
	Total général (I+II)	110	112	209 802	58 324
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		192	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132			
	Report à nouveau	134		3 639	
	Résultat de l'exercice	136		18 396	3 831
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		22 227	3 831
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		152 595	44 711
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 1 831)	172		34 980	9 782
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		187 575	54 493
	Total général (I + II + III)	180		209 802	58 324
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire simplifié (article 312, Section 1 ^{re} du Code de Commerce)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		Société 2PLOGISTIQUE SAS		3 0 0 9 2 0 1 9		3 0 0 9 2 0 1 8	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	biens	215	214			
		services *	217	218	373 078	133 869	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	176		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	373 254	133 869	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	348 038	129 334	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244	127		
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements *			254			
	Dotations aux provisions			256	3 096		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	100	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	351 361	129 334	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	21 893	4 536	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers			280			
	Produits exceptionnels			290			
	Charges financières			294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	213	29
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices *			306	3 284	676		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	18 396	3 831	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	18 396	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	3 284		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	213		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entrepren. nouvelles (44 sections)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44 sections)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)
Reprise d'entrepr. en difficulté (44 sections)	981	Jeune entreprise innovante (44 sections A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 quinquies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 quinquies)	990
Divers (44 quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sections)	992
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655					350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	21 893	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				370	21 893	372	



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102018	et clos le	30092019	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société 2PLOGISTIQUE SAS		4 IMPASSE DU CLOS DU LOUP	
SIRET	8 3 4 3 3 3 8 1 7 0 0 0 1 5	31180 ROUFFIAC-TOLOSAN	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	21 893	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 15%				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1736 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EXPERTISE COMPTABLE OCCITANE 2 AVENUE DES ACACIAS 31120 ROQUES Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: Lieu ROUFFIAC-TOLOSAN	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 22 juillet 2020

Le 22 juillet 2020 à 15 heures les actionnaires de la société 2PLOGISTIQUE société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 4 Impasse du Clos du Loup 31180 ROUFFIAC TOLOSAN immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro SIREN 834 333 817 se sont réunis au 4 Impasse du Clos du Loup 31180 ROUFFIAC TOLOSAN sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 01 juillet 2020

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents

L'assemblée est présidée par Monsieur LAUZERAL Pascal président de la société

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social sont présents ou régulièrement représentés

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire .
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires .
- la feuille de présence
- le rapport du président .
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
-

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délais prévus par les statuts de la société

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende .
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires

Puis lecture est donnée du rapport du président

Personne ne demandant plus la parole le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et lui donne quitus de sa gestion
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée

PP P.L

En conséquence les bénéfices de l'exercice qui se montent à 18 396 € (dix-huit trois cent quatre-vingt-seize euros) sont affectés comme suit

Origine

Résultat de l'exercice	18 396.00 €
Report à nouveau	18 396 00€
Réserve légale	0 00 €
Réserve facultative	0 00 €
TOTAUX	18 396.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

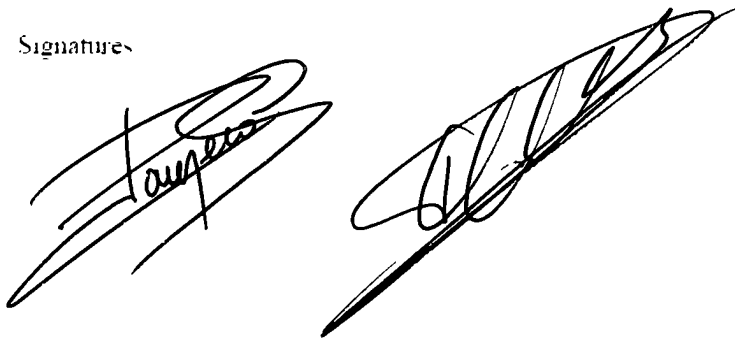
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 23 des statuts, par les associés pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more stylized and cursive, while the one on the right is more angular and less fluid.